

COMMUNIQUE DE PRESSE A L'OCCASION DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL

24 AVRIL 2009

Le Conseil d'Administration du Fonds d'Equipeement Communal (FEC) s'est réuni le 24 avril 2009 au siège du Ministère de l'Intérieur, sous la présidence de Monsieur Abdechakour RAIS, Wali, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur.

Au cours de cette réunion, le Conseil a passé en revue l'activité ainsi que les comptes de la banque au titre de l'exercice 2008 et a été informé des actions entreprises par le FEC en faveur des Collectivités Locales.

L'exercice 2008 a été marqué par une croissance historique de l'activité du FEC aussi bien en termes d'attributions que de décaissements de prêts. Ainsi, les crédits attribués ont atteint 2,863 milliards de dirhams, en hausse de 40% et les décaissements ont enregistré un chiffre record de 2,051 milliards de dirhams et inscrivant, de ce fait, le volume le plus élevé depuis la création de l'Institution. Les prêts accordés ont bénéficié à toutes les catégories de Collectivités Locales, réparties sur l'ensemble du territoire, traduisant ainsi une dynamique accrue de l'investissement local. Les perspectives d'activité sont également très prometteuses, comme en témoigne le niveau des lignes de crédit non encore engagées et qui dépasse les 2 milliards de dirhams.

Le FEC, qui s'attache à partager avec ses clients les fruits de la croissance remarquable du secteur, a privilégié la maîtrise des risques par rapport aux objectifs de maximisation de la rentabilité, permettant la mise en œuvre des recommandations du Conseil d'Administration de réduire structurellement les marges de la banque en faveur des Collectivités Locales. Dans ce contexte, qui traduit la mission d'utilité collective de l'Institution, la banque a veillé à ne pas répercuter les différentes évolutions du coût de ses ressources sur les taux appliqués aux clients et a poursuivi ses actions favorisant la forte tendance à la baisse des retards de paiement et des reprises de provisions correspondantes, qui reflète une amélioration continue de son profil de risque. Cette baisse structurelle des marges a été exceptionnellement amplifiée par un incident ponctuel dû aux créances en souffrance découlant des prêts accordés dans le cadre du programme de mise à niveau des établissements scolaires (MEN), dont les remboursements sont normalement pris en charge par l'Etat. Ce faisant, le FEC a réalisé un bénéfice net de 149,2 millions de dirhams, en baisse de 37% par rapport à l'exercice 2007.

Au cours de sa réunion, le Conseil a approuvé les comptes de l'exercice 2008, tels qu'ils ont été certifiés par les Commissaires aux Comptes et a décidé d'affecter la totalité des bénéfices aux comptes de réserves. Ainsi, les fonds propres, qui atteignent près de 1,83 milliard de dirhams à fin 2008, continuent à conforter l'assise financière de la banque pour faire face aux besoins croissants d'investissement du secteur local et aux impératifs découlant de la réglementation prudentielle.

Enfin, le Conseil a pris connaissance de l'état d'avancement des actions d'assistance technique menées par le FEC en vue de renforcer l'expertise locale. Ces actions, qui portent sur la programmation des investissements locaux, la planification des déplacements urbains, la gestion intégrée des déchets solides ainsi que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, ne manqueront pas de permettre aux Collectivités Locales de mettre en œuvre des projets porteurs de développement, qui s'inscrivent dans le cadre des politiques publiques. Ces actions sont entièrement financées par la banque à travers le Fonds d'Accompagnement des Collectivités Locales (FACL) qu'elle a dédié à cet effet. Une quarantaine d'experts engagés par le FEC sont ainsi déployés sur le terrain en vue de renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des Collectivités Locales pour entreprendre des actions pérennes de développement au service du Citoyen. Ces actions ciblent près de 120 Collectivités Locales à l'horizon 2010.